

Compte rendu préliminaire du 108ème CA du 3 septembre 2011.

Présents : F1DUE, F4CLV, F5HX, F5LGF, F6OFS, F5OMU, F5VJD, F6BYJ, F6FRA, F6IOC, F9PV et Mr Garrido Excusés : F1TE, F5BYL, F6GKD, TK5JC. Début de la réunion à 9h30 :

Le président F6BYJ rappelle que le but essentiel de ce CA est de valider le projet de statuts.

Il fait le tour des différents points d'actualité. (rencontre le 30-09 avec les administrations, courriers particuliers, nomenclature, TM0HQ, etc.)

Il aborde également quelques points particuliers nécessitant des décisions ou un vote :

- Candidature REF62 : aux vue des éléments du dossier et de la large majorité issue de la consultation des adhérents, le CA décide de signer une convention d'ED avec cette association et ainsi le REF62 deviendra l'ED du 62.
- Recours de l'ARA62 : cette association a présenté par email un recours en AG. Le document ne permet pas à ce jour de prendre en compte ce recours. Un courrier sera transmis.
- Cooptation de F8FJH : sans demande bien formalisée le CA ne peut se prononcer. A revoir.
- Demandes d'explications à F4CLV sur ses « actions » : non présence à l'AG, modification du code de banque, diffusions de documents ou de code,... . Réponses loin d'être convaincantes.

F6BYJ rappelle aux membres du CA qu'ils doivent respecter des règles de réserve et que diffuser des documents internes sans autorisation est irresponsable. Il regrettable qu'au moins 1 membre du CA se soit encore permis ce genre de manipulation malveillante avec les documents provisoires transmis pour la convocation de ce CA. Un point rapide est fait sur la trésorerie et les comptes du REF-Union conformes au budget présenté en juillet.

La suite du CA est entièrement consacrée aux statuts dits « associatifs ». Ils sont présentés au nom de la commission statuts par Gérard F6FWO. Cette commission à fourni un très gros travail depuis le 15 juillet. Le CA pendant plus de 5h va reprendre tous les articles pour valider ou encore affiner ou simplifier les textes. Au final les statuts et le RI sont validés.

Le CA a validé la convocation et l'ordre du jour des AG le 19 novembre où seront proposés aux votes en AG les éléments comptable refusés à l'AG du 29 mai et en AGE la proposition de statuts

Un CCPD-CAA réunira ensuite les présidents et les associations associés.

Le CA se termine vers 18h30 après un point sur les réservations et l'organisation de HamExpo le 15 octobre.

Lucien, F1TE Secrétaire du REF-Union